

gracié, servi dans tous les services de l'Etat, et facilement enregistré comme parti politique; par contre Kutino (un Mukongo), Mokia (un Mongala), et le Parti politique BDM de Ne Muanda Nsemi, sont constamment traités avec INJUSTICE, alors que le BDM est en ordre avec la Loi Congolaise sur les partis politiques ? La Cour Suprême le sait.

14. Comment doit réagir les Nationalistes Congolais, devant ces prétendus Bania Mulenge, qui cherchent la Nationalité Congolaise; mais une fois qu'ils l'ont obtenu, ne fût-ce que frauduleusement, ils passent leur temps à défendre la Cause du Ruanda, et cela au détriment de la RDC ?

15. Peuple Congolais, mes chers Compatriotes,
Purs Congolais de gauche et de droite, du Pouvoir et de l'Opposition,

Cela sert à quoi, de gaspiller des millions de dollars US, dans l'organisation DES ELECTIONS TRUQUEES d'avance, et cela dans le Délai Constitutionnel, si les résultats de ces élections truquées ne reflètent pas la Volonté du Peuple Congolais ? Que faire alors ?

Réponse :

1°) Que tous les Chefs politiques et Religieux de la RDC posent publiquement, devant leur Base respective, le PROBLEME DE FOND de la RDC.

2°) Qu'on résolve ce problème, avec le concours de la Communauté Internationale.

3°) Qu'on aille aux élections transparentes, et l'Espoir sera permis, a dit le Grand Maître de Bundu dia Kongo l Ingeta, Ibobo, Ibobo !

NE MUANDA NSEMI

Nlongi'a Kongo

Grand Maître de la Sagesse Kongo
Président National de BDM

Kinshasa, le 6 Avril 2011

BDM

BUNDU DIA MAYALA

UN PARTI PAN AFRICANISTE D'AVANT-GARDE

Régistré N° 24445 du 2 Mars 2009 du Ministère de l'Intérieur

KONGO DIETO 715

B.P. 16.964 Kinshasa I
E-mail : mpunglabdm@yahoo.fr

LE MESSAGE DU GRAND MAITRE

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reconnaît la liberté de pensée et d'opinion à toute personne, à tout Peuple.

LE MESSAGE DE NLONGI'A KONGO A LA CENI

1. LA VAINTE EXIGENCE DU DELAI CONSTITUTIONNEL

1. Au lieu de travailler pour l'organisation des élections crédibles, le Régime en place passe actuellement son temps à distribuer des armes, à corrompre les électeurs, et à asseoir des Mécanismes de Tricherie, qui fausseront les résultats des élections prochaines. Dans des pareilles conditions :

Le respect du Délai Constitutionnel ne changera rien à la Fausseté des Résultats de ces élections, si l'on ne démantèle pas, avant les élections, tous ces Mécanismes de la Tricherie, que le Régime en place est en train de mettre dans les préparatifs de ces élections.

2. Dans tous les pays du Monde, un Etranger n'a pas le droit de poser sa candidature aux élections d'un pays qui n'est pas le sien.

Ainsi, au Congo, le Respect du Délai Constitutionnel pour l'organisation des élections prochaines, ne changera rien, à la Fausseté des Résultats de ces élections, si l'on n'a pas, au préalable, IDENTIFIER LES ETRANGERS au Congo, afin de les interdire de poser leur candidature dans cette RDC, qui n'est pas leur Pays.

3. Dans tous les pays du Monde, seuls les Nationaux ont le droit de voter les Candidats Nationaux aux élections.

Or, actuellement, des milliers des Non Congolais (Ruandais, Ougandais, Burundais, Tanzaniens, Zambiens, etc) sont en train, d'être déversés dans notre Pays, afin de venir participer frauduleusement aux élections prochaines: et ainsi venir déjouer la Volonté de Changement du Peuple